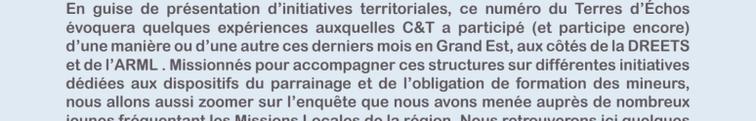


Terres d'Échos #40

LA LETTRE DE CITOYENS & TERRITOIRES GRAND EST

- Juillet/Août 2023 -



En guise de présentation d'initiatives territoriales, ce numéro du Terres d'Échos évoquera quelques expériences auxquelles C&T a participé (et participe encore) d'une manière ou d'une autre ces derniers mois en Grand Est, aux côtés de la DREETS et de l'ARML. Missionnés pour accompagner ces structures sur différentes initiatives dédiées aux dispositifs de parrainage et de l'obligation de formation des mineurs, nous allons aussi zoomer sur l'enquête que nous avons menée auprès de nombreux jeunes fréquentant les Missions Locales de la région. Nous retrouverons ici quelques réflexions quant au regard que - en tant qu'individus et acteurs sociaux - nous portons sur les jeunes, et sur les approches et projets que nous déployons à leur égard.

INITIATIVES TERRITORIALES

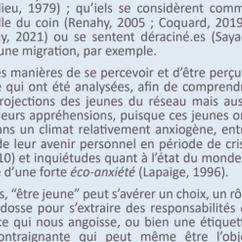
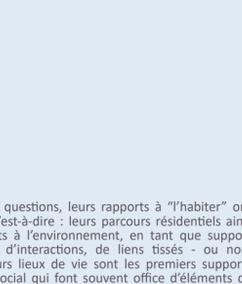
C&T EST ENGAGÉE TOUTS AZIMUTS SUR LES QUESTIONS DE JEUNESSE

ENQUÊTE : sources d'inspiration et aspirations des jeunes :

Une enquête sociologique a donc été menée entre août 2022 et mai 2023 par Juliette PARIS, embauchée le temps de cette mission par C&T au compte de l'ARML. L'idée était de chercher à appréhender et à comprendre les sources d'inspirations, les besoins, les rêves et les aspirations des jeunes bénéficiaires des missions locales du Grand Est. La démarche initiée a consisté à déconstruire la notion de jeunesse et plus spécifiquement, de jeunesse précaire, dont il est question, en s'interrogeant à propos de ce qui fait qu'ils sont "jeunes", dans leur vécu comme dans leurs perceptions (ainsi que dans celles des autres) puis à analyser sociologiquement le fruit de ces données :

- Issues de rencontres avec des jeunes du réseau : 157 jeunes ont été enquêtés, principalement en entretiens semi-directifs groupés, au cours de 18 séances de discussions collectives avec des jeunes mais aussi via deux entretiens individuels (avec des jeunes moins à l'aise pour parler en groupe), entre septembre et décembre 2022.
- Issues d'une passation de questionnaire effectuée dans l'optique d'élargir la population d'enquête et le champ des résultats. À l'issue de celle-ci, 1420 réponses de jeunes du réseau des MiLo ont été récoltées en un peu plus d'un mois et demi, entre la mi-février et le début du mois d'avril 2023.

Ainsi, ont d'abord été interrogées les manières d'être au monde (Descola & Ingold, 2014) des jeunes enquêtés, es au travers de récits d'expériences juvéniles individuelles (ruptures, continuités, stades, transitions dans les parcours de vie) et de discussions à propos des ancrages sociaux-politiques des jeunes enquêtés (rapports aux normes et obligations, découverts de ses limites et de ses possibles, positionnements personnels et collectifs).



Pour aborder ces questions, leurs rapports à "l'habiter" ont été interrogés ; c'est-à-dire : leurs parcours résidentiels ainsi que leurs rapports à l'environnement, en tant que support mais aussi objet d'interactions, de liens tissés - ou non. Effectivement, leurs lieux de vie sont les premiers supports de leur ancrage social qui font souvent office d'éléments de distinction (Bourdieu, 1979) ; qu'ils se considèrent comme un gars ou une fille du coin (Renahy, 2005 ; Coquard, 2019 ; Amselem-Mainguy, 2021) ou se sentent déracinés (Sayad, 2014) à la suite d'une migration, par exemple.

Ensuite, ce sont les manières de se percevoir et d'être perçue en tant que jeune qui ont été analysées, afin de comprendre les rêves et les projections des jeunes du réseau mais aussi leurs blocages et leurs appréhensions, puisque ces jeunes ont été socialisés dans un climat relativement anxiogène, entre craintes vis-à-vis de leur avenir personnel en période de crise (Van de Velde, 2010) et inquiétudes quant à l'état du monde - notamment teinté d'une forte *éco-anxiété* (Lapaige, 1996).

Selon les contextes, "être jeune" peut s'avérer un choix, un rôle social que l'on endosse pour s'extraitre des responsabilités et tourner le dos à ce qui nous angoisse, ou bien une étiquette (Becker, 1963) contraignante qui peut même être l'objet de discriminations agistes (pas automes, pas habillés correctement, individualistes... les préjugés à l'encontre de la jeunesse sont multiples).

Pour aller plus loin :

- Rapport d'étude & synthèse : *Enquête relative aux jeunes fréquentant les Missions Locales du Grand Est 2022/2023*

L'obligation de formation pour les mineurs : « Aux jeunes ne traçons pas un seul chemin. Ouvrons-leur toutes les routes. » (Léo Lagrange)

Les missions locales tiennent leur rôle dans l'obligation de formation des 16-18 ans, tout en s'emancipant au fil de l'eau, et par la force des choses, de cet appel à la « remise sur le droit chemin » de tous les jeunes décrocheurs.

On le sait bien dans ces structures d'accueil et d'accompagnement des jeunes en difficulté : l'injonction au retour à l'école, à la formation ou à l'emploi trouve vite ses limites et butte souvent sur des problématiques psychologiques, familiales, sociales, de santé, de logement, de traumatismes... Certes, pour certains, quelques paroles, quelques minutes d'écoute et d'échange bienveillant, vont suffire à les remobiliser, à leur ouvrir les yeux. Mais attention à l'illusoire objectif de l'insertion scolaire ou professionnelle de tous jeunes décrocheurs mineurs.

Les conseillers référents - conscients de l'ampleur du chantier - en sont d'autant plus déconcertés que ce dispositif contrarie certains principes fondamentaux (volontariat, anonymat, individualisation...) et valeurs (écoute, confiance et confidentialité...) des MiLo. Il bouscule leurs pratiques - voire leur identités professionnelles - du fait qu'il renforce des contradictions inhérentes à leur mission d'accompagnement : comment allier volontariat et obligation (de formation pour le jeune, et de signalement pour le conseiller) ? Comment viser un objectif d'insertion pour des jeunes qui ont besoin de se reconstruire, qui ont besoin de temps ? Comment allier des objectifs quantitatifs d'efficacité quand on est au chevet de jeunes précaires, qui développent des phobies scolaires et/ou sociales ? (phénomène grandissant depuis le COVID).

Pour conclure, certains conseillers constatent que pour ces jeunes décrocheurs qui vivent les plus grandes difficultés, de nombreux portés se sont déjà refermés. Le champ des possibles est déjà réduit comme peau de chagrin. Ils posent alors une question qui compte pour eux : quelle place au rêve pour ces jeunes ?



Pour aller plus loin :

- *Les missions locales en Grand Est : Accompagner les jeunes et leurs familles dans le dispositif de l'obligation de formation - Sept 2022 et Mars 2023*



¹ Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

² Association Régionale des Missions Locales

³ Agence Nationale de Cohésion des Territoires

⁴ Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle

⁵ Nos Quartiers ont du Talent

⁶ Ce montant n'a jamais été revu depuis... 2005 !

Pour aller plus loin :

- *Compte rendu réunions en visioconférence dédiées au dispositif de parrainage en Grand Est - Nov-Déc 2022*

Le parrainage... une seconde jeunesse ?

Ce dispositif vient de faire l'objet d'une évaluation nationale, dont les fruits nous ont été présentés en juin en présence d'une quarantaine d'accompagnateurs et de parrains, de jeunes, ainsi que de représentants de l'ANCT¹ et de la DGEFP².

Le Grand Est fait exception sur différents aspects de ce dispositif. Il est, par exemple, quasi exclusivement porté par les MiLo. Notons néanmoins que d'autres structures y sont désormais impliquées, en particulier NQT³ depuis de nombreuses années. Autre exemple, 100 % des filleuls ont entre 16 et 25 ans en Grand Est, contre 66 % en France métropolitaine.

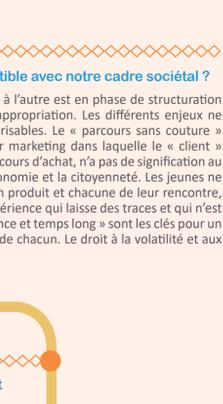
Ce dispositif protéoforme est sous-valorisé au regard des dotations ciblées de l'État (un forfait de 305 € est alloué pour chaque parrainage d'1 jeune⁴). Il recèle pourtant quelques richesses. Il permet de fréquentes rencontres, souvent redynamisantes pour le jeune, toujours ressourçantes tant pour le jeune que pour le parrain. Il (re)met en lien et en confiance des mondes sociaux parfois très éloignés entre celui du jeune et celui de son parrain : les origines sociales, géographiques, les niveaux scolaires, les visions du monde... Son cadre intégrant l'intervention de parrains bénévoles nécessite de la souplesse et d'être peu normatif. Il allie une approche individuelle et des moments collectifs, dans des formes d'interactions vertueuses de nature à remobiliser les jeunes.

Si les jeunes connaissent parfois quelques réticences à se laisser orienter vers ce dispositif, les parrains et marraines, actives ou retraitées, sont encore trop peu nombreux. C'est la raison pour laquelle C&T vous invite toutes à vous dire qu'« avec le parrainage, on s'engage », et à vous poser la question : « en parrainant un ou des jeunes, retrouverais-je une seconde jeunesse ? »

POINT DE VUE

5 QUESTIONS À MARC GODEFROY, PRÉSIDENT DE L'INSTITUT BERTRAND SCHWARTZ

Marc Godefroy, Président de l'Institut Bertrand Schwartz, nous propose de partager les réflexions dudit Institut sur les « fondamentaux » de l'accompagnement des jeunes. Alors que C&T a recueilli la parole de 1 500 jeunes du Grand Est fréquentant les Missions Locales de la région, l'Institut Bertrand Schwartz, lui, s'appuie sur l'action des équipes des Missions Locales qui, sur le terrain depuis 40 ans, écoute, accompagne, couvent, poussent, tirent... des millions de jeunes qui ont poussé la porte de leurs locaux. À l'heure où les clichés foisonnent (« qui veut peut ») ; « il suffit de traverser la route » pour trouver de l'emploi...), il faudrait compter sur les rapports et projets institutionnels pour se construire une autre opinion sur la question de l'accès au travail des jeunes.



Marc GODEFROY

C&T : Marc Godefroy, en quoi l'accompagnement de jeunes se différencie de celui d'autres personnes ? quelles sont ses spécificités ?

MG : La problématique des jeunes entrant dans la vie adulte n'est pas la même que celle, par exemple, de demandeurs d'emploi de longue durée ayant accumulé les échecs et organisé leur vie en conséquence... La jeunesse, c'est un moment en mouvement où on se construit à 360°. Il est primordial d'accompagner dans toutes les directions cette période avec un ensemble de ressources ad hoc, dans une logique d'autonomie globale, citoyenne et responsable.

Le travail est l'un des vecteurs d'émancipation et d'autonomie au même titre que la mobilité ou le sentiment de légitimité. Les Missions Locales accompagnent des êtres en évolution constante, vers une construction de soi pluridimensionnelle. La tranche d'âge de 16 à 25 ans est une période de chrysalide.

C&T : cette approche est-elle compatible avec notre cadre sociétal ?

MG : Leur relation au monde, à la société, à l'autre est en phase de structuration ou de déconstruction préalable à une réappropriation. Les différents enjeux ne sont pas toujours prioritaires, ni même priorisables. Le « parcours sans couture » qui fait référence à une utopie du secteur marketing dans laquelle le « client » aurait une expérience fluide lors de son parcours d'achat, n'a pas de signification au regard d'un parcours d'insertion vers l'autonomie et la citoyenneté. Les jeunes ne sont pas des clients, l'insertion n'est pas un produit et chacune de leur rencontre, personnelle et professionnelle, est une expérience qui laisse des traces et qui n'est pas prédictible. C'est pourquoi le persévérance et temps long » sont les clés pour un accompagnement respectueux du rythme de chacun. Le droit à la volatilité et aux aspirations éphémères doit être de mise.

C&T : à quelles conditions un tel accompagnement est possible ?

MG : Un jeune ne s'engage que s'il partage le sens de cet engagement. Celui-ci est d'autant plus fort que le jeune participe à l'élaboration du projet. Les professionnels de l'accompagnement vivent cette réalité au jour le jour, et aucun système d'information ou aucune procédure ne permettra de s'affranchir de cette condition de base : un « contrat » n'est envisageable qu'entre deux acteurs qui en comprennent le sens.

La logique « adéquatniste », théorie qui suppose un rapport d'adéquation entre formation et emploi qui sous-tend nombre de politiques publiques, est une solution illusoire. Elle recense, impose et l'opportunité censée être la bonne ne peut pas aboutir. Écouter et permettre aux jeunes de s'exprimer sur toutes les dimensions de leur vie est la condition première d'une mobilisation.

Les injonctions, comme les contraintes de temps et d'espace sont porteuses de maltraitance institutionnelle et enferme dans la précarité. Il faut prendre en compte le temps de la jeunesse, le temps de la complexité de sa relation à soi et au monde. Les solutions ne vont pas de soi, elles ne sont pas toujours celles que l'on croit et elles ne sont pas forcément visibles, intelligibles.

C&T : la dimension territoriale des missions locales vous semble-t-elle importante aussi dans cet accompagnement des jeunes ?

MG : Le modèle des Missions Locales repose sur un ancrage territorial fort et s'attache à une grande proximité entre tous, s'emploie à réduire les distances entre les jeunes et les instances décisionnaires. Le territoire et ses élus, cet espace à taille humaine est la garantie d'une proximité, d'une efficacité, d'une confiance entre tous les acteurs, y compris les entreprises.

La décentralisation est la condition essentielle de l'efficacité. Le croisement et la mise en synergie des expertises relèvent d'une démarche ancrée dans la réalité des territoires locaux, facilitée par l'engagement des élus locaux, maires ou adjoints, ou animateurs d'intercommunalités, correspondant à de réels bassins de vie. C'est d'ailleurs aussi à ce niveau que peut s'organiser l'écoute et l'implication des jeunes. Ici encore, la confiance est la clé pour que chaque acteur prenne sa place, toute sa place dans notre espace démocratique.

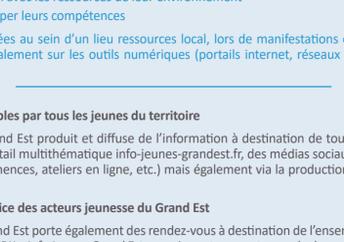
C&T : un dernier mot de conclusion ?

MG : Les Missions Locales de son force agissante dans le champ de l'émancipation de la jeunesse. Elles ont été créées pour garantir une forme de justice sociale, source de paix sociale et de mobilisation, elles sèment des graines de bienveillance. Et c'est leur statut associatif qui détermine cette proximité génératrice de confiance.

L'ÉCHO DES RÉSEAUX

INFO JEUNES GRAND EST ET LE RÉSEAU IJ EN RÉGION

Le CRIJ - Info Jeunes Grand Est agit sur deux périmètres : au niveau régional en tant qu'acteur jeunesse et tête de réseau régional des services Info Jeunes. Et au niveau local, en tant que service Info Jeunes de proximité à Reims.



En tant que tête de réseau régionale, le CRIJ - Info Jeunes Grand Est accompagne et anime au quotidien la cinquantaine de services IJ du Grand Est. Il propose un programme de professionnalisation des informateurs, les outille et impulse des projets régionaux comme la campagne « Trouver un Job » qui a lieu chaque printemps.

Le rôle d'un Service Info Jeunes local :

- accueillir et informer tous les jeunes de 13 à 30 ans,
- les accompagner et les conseiller quel que soit leur profil (scolarisé, en recherche d'emploi, salarié...)
- les mettre en relation avec les ressources de leur environnement
- impliquer et développer leurs compétences

Ces actions sont proposées au sein d'un lieu ressources local, lors de manifestations extérieures en pratiquant le « aller-vers », mais également sur les outils numériques (portails internet, réseaux sociaux...) de chacun des services IJ.

Des ressources consultables par tous les jeunes du territoire

Le CRIJ - Info Jeunes Grand Est produit et diffuse de l'information à destination de tous les jeunes du Grand Est via le numérique (un portail multithématique info-jeunes-grandest.fr, des médias sociaux @ijgrandest et d'autres actions en ligne : permanences, ateliers en ligne, etc.) mais également via la production et la diffusion de guides thématiques imprimés.

Des rendez-vous au service des acteurs jeunesse du Grand Est

Le CRIJ - Info Jeunes Grand Est porte également des rendez-vous à destination de l'ensemble des acteurs jeunesse du territoire. En effet, le CRIJ - Info Jeunes Grand Est organise notamment un cycle de rencontres avec le soutien du Conseil Régional du Grand Est. Que ce soit en présentiel ou via des webinaires, ces « Rendez-vous pro » abordent différents thématiques liées à la jeunesse. Ils ont pour objectif d'informer et d'outiller les participants.

Un acteur local, à Reims et sur le versant champardennais

En tant que Service IJ de proximité, le CRIJ - Info Jeunes Grand Est accueille et informe le public, organise des événements (Forum jobs, Forum Time to move, Ambassadeurs européens...), anime des ateliers collectifs au sein du lieu ressources et participe aux relais des politiques de jeunesse (Boussu des jeunes, Promoteurs du Net, label CIED, Erasmus +...).

Le label Information Jeunesse

L'IJ relève d'une mission d'intérêt général labellisée par l'état. Le label "Information Jeunesse" garantit la qualité du service rendu pour rendre les jeunes acteurs de leur vie, de leurs projets en leur donnant la capacité de faire des choix éclairés pour s'émanciper, devenir autonomes, libres et indépendants.

